ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reseaux de donnees

Question orale n° 1301

Texte de la question

M. Gilbert Meyer appelle l'attention de M. le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace sur le projet OASICE dont la regie municipale de Colmar est partie prenante aux cotes de l'institut universitaire de technologie et de la chambre de commerce et d'industrie. L'objectif du projet est de permettre aux particuliers et aux entreprises de la zone couverte par le reseau cable RMC, d'acceder a des teleservices multimedias. Pour Colmar, il s'agit d'un enjeu d'avenir. Un dossier a donc ete depose dans le cadre de l'appel a proposition du Gouvernement, relatif aux autoroutes de l'information, en janvier 1995. Au regard de son interet, il a obtenu l'agrement « experimentation d'interet public », courant fevrier 1996. Cette labellisation aurait du entrainer le versement d'une subvention, destinee a financer pour partie les travaux de recherche et developpement conduits dans le cadre du projet. Cette aide avait ete envisagee lors du debat sur le projet de loi relatif aux experimentations dans le domaine des technologies et services de l'information, le 30 janvier 1996. Il lui demande donc de lui faire connaitre la date previsible, pour le versement du soutien financier accorde aux travaux de recherche et developpement d'OASICE afin de permettre la mise en route de ce projet.

Texte de la réponse

M. le president. M. Gilbert Meyer a presente une question no 1301.
La parole est a M. Gilbert Meyer, pour exposer sa question.
M. Gilbert Meyer. Le projet d'observatoire OASICE est une plate-forme experimentale labellisee dans les projets des «autoroutes de l'information». Il vise un double objectif. Le premier porte sur l'experimentation de teleservices lies a l'enseignement, l'information et la documentation aux entreprises, en s'appuyant sur un reseau cable metropolitain existant. A terme, ces teleservices seront proposes aux entreprises et aux particuliers desservis par le reseau cable colmarien.
Le deuxieme objectif poursuivi concerne l'experimentation de nouvelles fonctionnalites, a savoir la commutation haut debit, ainsi que la mise au point d'outils de gestion, d'evaluation et de transfert du reseau.
Le projet de recherche et developpement a ete depose le 15 novembre dernier. Il concerne plus specifiquement la mise en oeuvre et le deploiement du protocole MPOA - MultiProtocol Over ATM - par le concept OASICE. Compte tenu de ces objectifs il etait imperatif de retenir une technologie permettant d'assurer la bonne gestion des utilisateurs du reseau.
Le protocole MPOA est actuellement la seule technologie, au demeurant novatrice, qui assure la bonne gestion des utilisateurs. Elle est simple et efficace pour l'exploitant du reseau. Cette technologie constitue en outre la meilleure valorisation de l'infrastructure en place. Cet argument n'est pourtant pas la seule raison du choix du protocole MPOA pour OASICE. En effet, ce protocole presente aussi l'avantage d'etre complementaire du projet CRISTAL, pilote par la Region Alsace.
Le deploiement du projet CRISTAL a l'echelle d'une region impose en effet que l'ensemble des serveurs d'information connectes au reseau soient accessibles. Ils devront l'etre pour tous les utilisateurs, quel que soit leur point de connexion. A ce jour, seul le protocole MPOA permet de repondre a cette exigence.
Le projet developpe a Colmar sera donc parfaitement reproductible sur d'autres plaques urbaines et

interurbaines. De plus, certaines experimentations regroupees dans le projet de recherche et de developpement sont communes a CRISTAL et a OASICE. On peut donc dire, pour resumer, qu'oasice constitue le site d'experimentation par excellence. Sa reussite pourra servir de modele aux autres operateurs.
Cette reussite est neanmoins liee au montant de l'aide accordee au projet de recherche et developpement dont le cout est evalue a 14 millions de francs. L'aide attendue est estimee a la moitie de cette somme. Les partenaires associes au projet ne peuvent en effet assumer seuls un tel investissement.
Il me serait tres agreable, monsieur le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications, que vous me confirmiez que votre intervention portera sur ce montant. Je souhaite aussi que vous m'indiquiez les delais dans lesquels le versement d'un premier acompte pourrrait raisonnablement intervenir pour faire decoller ce projet. Je sais que cette question releve aussi de la competence de votre collegue, M. Fillon. J'espere neanmoins obtenir une reponse rassurante de votre part. Des a present, je vous en remercie.
M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.
M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, je sais que vous etes un excellent avocat de ce projet; vous venez encore une fois de le montrer.
Avant de donner des precisions sur le dossier OASICE, je souhaite rappeler le contexte general de l'appel a proposition et de la labellisation de certains projets concernant les autoroutes de l'information. Le Gouvernement a en effet lance un tel appel a proposition en faveur du developpement des autoroutes et des services de l'information, en particulier autour des technologies cles, car, face au foisonnement actuel des projets, il est necessaire d'analyser plus clairement l'acceptabilite des nouvelles technologies, leur rentabilite economique et d'identifier les barrieres qui freinent le developpement de nouveaux services et plates-formes de telecommunications.
Les criteres ayant concouru a la labellisation des projets concernaient le degre d'association des utilisateurs, le degre d'innovation, la viabilite technique et economique des projets ainsi que leur impact social. Dans cet esprit, le projet OASICE, qui vous est cher, monsieur le depute, a pu etre labellise en 1996 en tant qu'experimentation d'interet public. Cette labellisation vous a d'ailleurs ete confirmee par un courrier en date du 14 mars 1996. Je tiens toutefois a preciser que, pour tout projet retenu, la labellisation n'entraine pas systematiquement le versement d'une subvention destinee a financer, pour partie, les travaux de recherche et developpement conduits. Si effectivement les procedures d'aide a la recherche et au developpement du ministere ont ete mobilisees dans le cadre de cet appel a propositions, seuls des projets repondant aux criteres d'eligibilite du ministere ont pu etre finances.
En ce qui concerne plus specifiquement le projet OASICE, le dossier de demande d'aide a la recherche et developpement a ete depose - je me permets de vous le preciser - le 15 novembre dernier au service des industries de communication et de services - SERICS. Mais il apparait en premiere analyse que les industriels partenaires du projet sont des PME et, a ce titre, ils relevent plus precisement des attributions de l'ANVAR, qui dispose d'une enveloppe specifique consacree a ce type de projet.
En l'etat actuel du dossier, et ainsi que cela a ete indique aux interesses debut janvier 1997, nous avons suggere que la demande soit soumise a la delegation regionale de l'ANVAR. Le projet OASICE est interessant et comprend des caracteristiques d'innovation qui meritent un examen exhaustif des services de l'ANVAR. Je ne puis a ce stade, monsieur le depute, prejuger de la reponse qui sera, en definitive, apportee a l'examen du dossier.
Mais au-dela de ces aspects de procedure, la cooperation engagee entre le projet CRISTAL et OASICE doit effectivement etre favorisee afin de faciliter l'inter-operabilite entre ces deux plates-formes. Il s'agit, a nos yeux, d'un element important si l'on souhaite couvrir progressivement le territoire par les autoroutes de l'information d'ici a 2015 en recherchant les voies d'une synergie et d'une efficacite accrue.
Nous nous pencherons avec bienveillance et serieux sur la destinee de ce projet auquel vous vous interessez tant, monsieur le depute.
M. le president. La parole est a M. Gilbert Meyer.
M. Gilbert Meyer. Je vous remercie pour ces precisions, monsieur le ministre. Vous avez souligne par deux fois les precautions prises avant d'accorder une labellisation. Le fait qu'OASICE l'ait obtenue illustre bien sa force technique. Le courrier m'annoncant cette labellisation n'etant pas accompagne d'une notification de subvention, j'etais tenu de vous interroger une nouvelle fois. J'ai pris note de vos propos sur la delegation regionale de l'ANVAR, qui ne devrait pas etre le seul partenaire. Mais je compte principalement sur votre soutienpour trouver les bases du financement de ce projet experimental qui, comme vous venez de le rappeler, est indispensable au

developpement du projet CRISTAL, les deux etant complementaires.

Données clés

Auteur : M. Meyer Gilbert
Circonscription : - RPR
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 1301
Rubrique : Telecommunications
Ministère interrogé : télécommunications et espace
Ministère attributaire : télécommunications et espace

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 janvier 1997, page 281
Réponse publiée le : 29 janvier 1997, page 440
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 janvier 1997